



ART THERAPIE

PERCEPTUELLE

Programme de formation

 Institut
Metaphores

by

 Betterfly

PRATICIEN ART THERAPIE PERCEPTUELLE

Une formation en 3 blocs tournée vers la mise en pratique, soutenue par un suivi post-certification et par un réseau actif

les atouts indispensables pour transformer votre projet en réalité professionnelle.

BLOC 1 Les bases de l'accompagnement en Art Thérapie perceptuelle

Découvrir les racines, les cadres éthiques et le processus créatif de l'art-thérapie perceptuelle : vous posez les bases solides – historiques, symboliques et méthodologiques – indispensables à toute pratique professionnelle.

BLOC 2 Déployer la stratégie thérapeutique en Art Thérapie perceptuelle

Identifier finement les besoins, concevoir des protocoles sur-mesure, animer des ateliers et en mesurer l'impact : vous passez de la théorie à l'action, en maîtrisant métaphore, symbolique et outils d'évaluation.

BLOC 3 Investir son identité et construire sa pratique de Praticien en Art Thérapie perceptuelle

Structurer votre identité de praticien, déployer des stratégies d'intervention avancées et développer votre activité : vous transformez vos compétences en offre professionnelle crédible et pérenne.

LES MODULES PUBLICS SPECIFIQUES EN OPTION

Adapter vos protocoles à des publics et pathologies ciblés – enfants, adolescents, seniors, handicaps, institutions – pour élargir votre champ d'intervention et renforcer votre expertise.





NOTRE APPROCHE

Dans un parcours complet et structuré, cette formation permet d'acquérir les éléments clés nécessaires à la compréhension et à l'accompagnement du processus de changement et de soin d'un individu grâce à la pratique artistique.

L'ART-THÉRAPIE

est l'utilisation de la pratique artistique dans l'objectif d'actualiser le potentiel de la personne accompagnée, qu'elle soit en souffrance ou en recherche de changement. L'art-thérapie s'adresse à toute personne qui souhaite opérer un changement dans sa vie, sa relation à elle-même et sa relation aux autres et au monde, ainsi qu'aux personnes qui souffrent des troubles de l'expression, de la communication, ou de la relation.

LE COACHING

est un accompagnement qui permet à une personne d'actualiser son potentiel, grâce à la démarche de questionnement du coach, interrogeant les perceptions, croyances, besoins et valeurs de la personne accompagnée. Le rôle du coach est d'accompagner la personne à préciser et atteindre son objectif, à identifier les changements à opérer de manière écologique pour elle et les ressources à mobiliser pour y parvenir.

Cette formation allie les outils de l'Art Thérapie et les bases de la posture et des présupposés du Coaching, afin d'accompagner la personne vers le changement qu'elle souhaite opérer, en prenant en considération ses besoins et les objectifs thérapeutiques identifiés.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

1

UN APPRENTISSAGE ANCRÉ DANS LA PRATIQUE

Nous ne vous apprenons pas l'art-thérapie « en théorie » : chaque séquence de cours débouche sur des mises en situation encadrées, puis sur un stage ou un projet terrain mené dans une institution, une association ou auprès d'un client réel. Vous repartez avec des protocoles déjà éprouvés, un portfolio d'ateliers menés et la confiance née de l'expérience accompagnée.

2

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ – PENDANT ET APRÈS

Tout au long du cursus, vous bénéficiez de retours individualisés sur vos créations, vos grilles d'analyse et vos animations de groupe. À l'issue de la formation, notre programme post formation (3 mois d'accès inclus) vous aide à :

- finaliser votre offre d'ateliers,
- structurer votre cadre administratif et déontologique,
- bâtir votre stratégie de prospection et trouver vos premiers clients.

Vous n'êtes donc jamais seul(e) face au démarrage de votre activité.

3

UNE FORMATION LISIBLE PAR LE MARCHÉ

La formation n'est pas inscrite au RNCP, mais vous recevez une attestation détaillée - heures suivies, compétences maîtrisées, projets réalisés - facilement valorisable auprès des employeurs, des institutions médico-sociales ou de vos futurs clients en libéral. C'est la preuve concrète de votre savoir-faire opérationnel.

4

UN RESEAU PROFESSIONNEL VIVANT

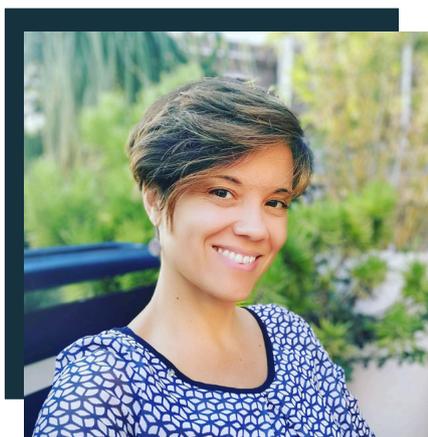
En intégrant notre parcours, vous avez la possibilité d'intégrer une communauté de Praticiens réunis dans le Réseau ATP d'Institut Métaphores :

- forums d'échanges de pratiques et supervision mensuelle,
- webinaires "retour d'expérience" trimestriels,
- accès aux contenus de formation actualisés et replay des formations en cours
- offre de référencement préférentielle Ecole avec Wellbeing Ticket
- partenariats avec structures d'accueil en recherche d'intervenants.

Un tremplin pour élargir vos collaborations, nourrir votre créativité et consolider votre développement professionnel.

L'EQUIPE

PEDAGOGIQUE



Nathalie MALET

Fondatrice et dirigeante de BETTERFLY, Consultante indépendante, Artiste-auteur, Praticienne en Art Thérapie certifiée (IFORT Psy - Roubaix - 2020), Coach certifiée (Haute Ecole de Coaching Paris - 2017), Coach PNL certifiée (IDCom International, 2018), Praticienne en Hypnose ericksonienne et en PNL certifiée (IDCom International 2016) et animatrice de débats à visée philosophique certifiée par l'association Savoir Être et Vivre Ensemble (2017).

Christine ANDRIEU

Fondatrice et dirigeante de ATELIER DE CHRIS, Consultante indépendante, Praticienne en Art Thérapie Perceptuelle (c) formée par Betterfly, 2022



METHODE MOBILISEE

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés, Manuels de formation
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets et mises en situation
- Quizz et évaluations écrites
- Mise à disposition en ligne de documents sur Extranet dédié
- Analyses de pratique en groupe et accompagnement individuel

BLOC 1 : LES BASES DE L'ACCOMPAGNEMENT EN ART THERAPIE PERCEPTUELLE ©

DURÉE

- 60 heures de formation dont
- 43h en E Learning personnels et travaux asynchrones
 - 17h de face à face avec un formateur (visio et/ou présentiel)

PRE REQUIS

- Niveau BAC + 2 (ou expérience équivalente)
- Pouvoir justifier d'une pratique de création artistique personnelle ou professionnelle régulière
- Effectuer, avoir effectué un travail sur soi ou être ouvert à une implication dans un suivi thérapeutique à titre personnel

MODALITES D'ADMISSION

- Sélection sur dossier (lettre de motivation, CV)
- Entretien individuel pré-formation

ACCESSIBILITÉ

Nos formations et les moyens de nos prestations sont adaptés à l'accueil et l'accès des personnes en situation de handicap conformément aux recommandations et à la législation en vigueur.

Référente Handicap :
Nathalie MALET

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Citer les **origines**, des **principes théoriques** et des **fondements philosophiques** de l'art-thérapie.
- Connaître les **concepts fondamentaux du processus créatif** et des **outils de médiation artistique**.
- Connaître les **bases** nécessaires à l'élaboration d'un **cadre éthique** et **professionnel** en art-thérapie.
- Intégrer la **symbolique** et la **métaphore** dans les processus thérapeutiques

CONTENU

Module 1 : ORIGINES ET FONDEMENTS DES APPROCHES DE L'ART THERAPIE

- A. Les influences
- B. L'Art comme outil d'expression et de médiation

Module 2 : LE PROCESSUS CREATIF EN ART-THERAPIE

- A. Caractéristiques et étapes du processus créatif
- B. Les conditions nécessaires pour favoriser le processus créatif
- C. La symbolique et la métaphore en Art-Thérapie

Module 3 : POSTURE ETHIQUE ET REFLEXIVE DU PRATICIEN

- A. La posture professionnelle en art-thérapie
- B. La déontologie et la relation thérapeutique

MODALITES D'EVALUATION

- Avoir participé à l'ensemble des journées de formation
- Avoir réalisé un score d'au moins 80% dans le cadre de l'acquisition des compétences métier : quizz, mises en situation en formation, validation des évaluations orales et écrites de chaque module
- Avoir réalisé et pouvoir justifier de la réalisation des travaux personnels
- Avoir validé l'évaluation de fin de formation (mise en pratique)

BLOC 2 : DEPLOYER LA STRATEGIE THERAPEUTIQUE EN ART THERAPIE PERCEPTUELLE ©

DURÉE

125 h en blended learning dont :

- 100 heures de E learning et travaux en asynchrone
- 25 heures de face à face avec un formateur (visio et/ou présentiel)

PRE REQUIS

Avoir validé le Bloc 1 et
Obtenir 3 avis favorables à la poursuite du Coursus par les membres du jury suite aux appréciations obtenues dans le cadre de la validation du Bloc 1

ACCESSIBILITÉ

Nos formations et les moyens de nos prestations sont adaptés à l'accueil et l'accès des personnes en situation de handicap conformément aux recommandations et à la législation en vigueur.

Référente Handicap :
Nathalie MALET

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les **besoins** des personnes accompagnées à travers l'**observation** et la **communication**, en tenant compte de la **singularité** de chaque participant.
- Concevoir des **protocoles thérapeutiques adaptés** aux objectifs du participant et à ses besoins émotionnels et psychologiques.
- **Animer** des ateliers d'art-thérapie de manière professionnelle.
- Observer et **mesurer l'efficacité des interventions**, et ajuster les protocoles en fonction des résultats obtenus.
- Adopter une **posture réflexive** afin d'apprendre de ses expériences, de **nourrir ses réflexions** et de **développer ses compétences** en tant qu'accompagnant.

CONTENU

Module 1 : IDENTIFIER LES BESOINS DES PARTICIPANTS

- A. Théories d'identification des besoins
- B. Méthodes d'identification des besoins
- C. Outils d'évaluation en situation d'accompagnement

Module 2 : PREPARER SON INTERVENTION

- A. Poser le cadre de l'intervention en Art Thérapie
- B. Construction d'une proposition d'intervention adaptée

Module 3 : ANIMER UN ATELIER D'EXPRESSION ET DE MÉDIATION ARTISTIQUE

- A. Animation d'un groupe : principes de base et points d'attention
- B. L'accueil de la personne dans sa singularité au sein du collectif
- C. La proposition artistique

Module 4 : LA STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE EN MOUVEMENT

- A. La définition de la stratégie art thérapeutique
- B. Protocoles d'accompagnement en Art Thérapie
- C. Effectuer un bilan de son action

MODALITES D'ÉVALUATION

- Avoir participé à l'ensemble des journées de formation
- Avoir réalisé un score d'au moins 80% dans le cadre de l'acquisition des compétences métier : quizz, mises en situation en formation, validation des évaluations orales et écrites de chaque module
- Avoir réalisé et pouvoir justifier de la réalisation des travaux personnels
- Avoir validé l'évaluation de fin de formation (mise en pratique)

BLOC 3 : INVESTIR SON IDENTITÉ ET CONSTRUIRE SA PRATIQUE DE PRATICIEN EN ART THÉRAPIE PERCEPTUELLE ©

DURÉE

50 heures en blended learning :

- 40 heures de E learning en asynchrone
- 15 heures de face à face avec un formateur (visio et/ou présentiel)

PRE REQUIS

Avoir validé le Bloc 1 et le Bloc 2 et

Obtenir 3 avis favorables à la poursuite du Cours par les membres du jury suite aux appréciations obtenues dans le cadre de la validation des Blocs 1 et 2

ACCESSIBILITÉ

Nos formations et les moyens de nos prestations sont adaptés à l'accueil et l'accès des personnes en situation de handicap conformément aux recommandations et à la législation en vigueur.

Référente Handicap :
Nathalie MALET

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer son **identité professionnelle** et **structurer** une activité en tant que praticien en art-thérapie.
- **Valoriser l'art-thérapie** auprès de structures ou en libéral.
- Présenter et **détailler une prestation art-thérapeutique**, formaliser la **contractualisation** et établir des **bilans** de son intervention
- **Gérer et développer son activité** de Praticien en Art Thérapie

CONTENU

Module 1 : VOTRE POSITIONNEMENT EN TANT QUE THÉRAPEUTE

- A. Définir votre périmètre d'intervention privilégié
- B. Expliciter votre positionnement en tant que praticien

Module 2 : CONSTRUIRE ET ANALYSER VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- A. Choisir vos modalités d'intervention
- B. Votre atelier signature
- C. Évaluer l'efficacité de votre accompagnement

Module 3 : INCARNER L'ENTREPRENEUR QUI VOUS RESSEMBLE

- A. Stratégie Marketing et Communication
- B. Créer et gérer votre entreprise
- C. Les outils de l'entrepreneur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Avoir participé à l'ensemble des regroupements
- Avoir réalisé un score d'au moins 80% dans le cadre de l'acquisition des compétences métier : quizz, mises en situation en formation, validation des évaluations orales et écrites de chaque module
- Avoir réalisé et pouvoir justifier de la réalisation des travaux personnels
- Avoir obtenu un minimum de 15/20 à l'évaluation de fin de formation (mise en pratique avec rapport d'intervention sur 3 séances)

LES MODALITÉS

La formation est proposée en Distanciel avec une option Présentiel.

Quelle que soit la formule choisie, le socle et le nombre d'heures de formation est le même.

Les contenus de cours sont partagés sur un **Extranet dédié** (vidéos de cours, documents Pdf, fiches pratiques, replays d'ateliers) et les **regroupements sont axés sur la mise en pratique.**

	Formule 100% Distanciel	Formule Distanciel + Présentiel
Regroupements en présentiel	-	21 heures sur 3 jours
Visio Conférences	55 heures	34 heures
E Learnings	180 heures	180 heures
TOTAL	235 heures	235 heures

LES REGROUPEMENTS

- **en visio conférence** : sont planifiés à un rythme de 2 visio-conférence de 3 heures par mois. Les visio-conférences sont enregistrées et les apprenants ont accès aux enregistrements pour la durée de leur parcours de formation.
- **en présentiel** : se font sur 3 journées réparties tout au long de la formation à raison d'une journée (La Possession ou La Saline) à l'issue de chaque bloc afin d'ancrer les apprentissages et de pratiquer.

L'ORGANISATION DES SESSIONS 2025-2026

Du 20 août 2025 au 21 mars 2026

Du 27 octobre 2025 au 27 juin 2026

Du 21 février 2026 au 24 octobre 2026

LES SESSIONS

COHORTE 1/2025

Période	Visios collectives (samedi 17h-20h, 1 semaine/2) + 1 VISIO DE LANCEMENT 20 Août (18-19h)	Journée présentielle ou visio 7 h (9 h-17 h)
Bloc 1 20 août → 4 oct 2025	30 août · 13 sept · 27 sept	4 oct. 2025
Bloc 2 5 oct. → 17 janv. 2025	11 oct · 25 oct · 8 nov · 22 nov · 20 déc · 10 janv	17 janv. 2026
Bloc 3 18 janv. → 14 mars 2026	24 janv · 7 fév · 28 fév	14 mars 2026

COHORTE 2/2025

Période	Visios collectives (samedi 17h-20h, 1 semaine/2)	Journée présentielle ou visio 7 h (9 h-17 h)
Bloc 1 25 oct. → 17 janv. 2025	25 oct · 8 nov · 22 nov	17 janv. 2026
Bloc 2 18 janv. → 2 mai 2026	6 déc · 20 déc · 10 jan · 24 jan · 7 fév · 21 fév	14 mars 2026
Bloc 3 15 mars → 2 mai 2026	21 mars · 4 avr · 18 avr	2 mai 2026

COHORTE 1/2026

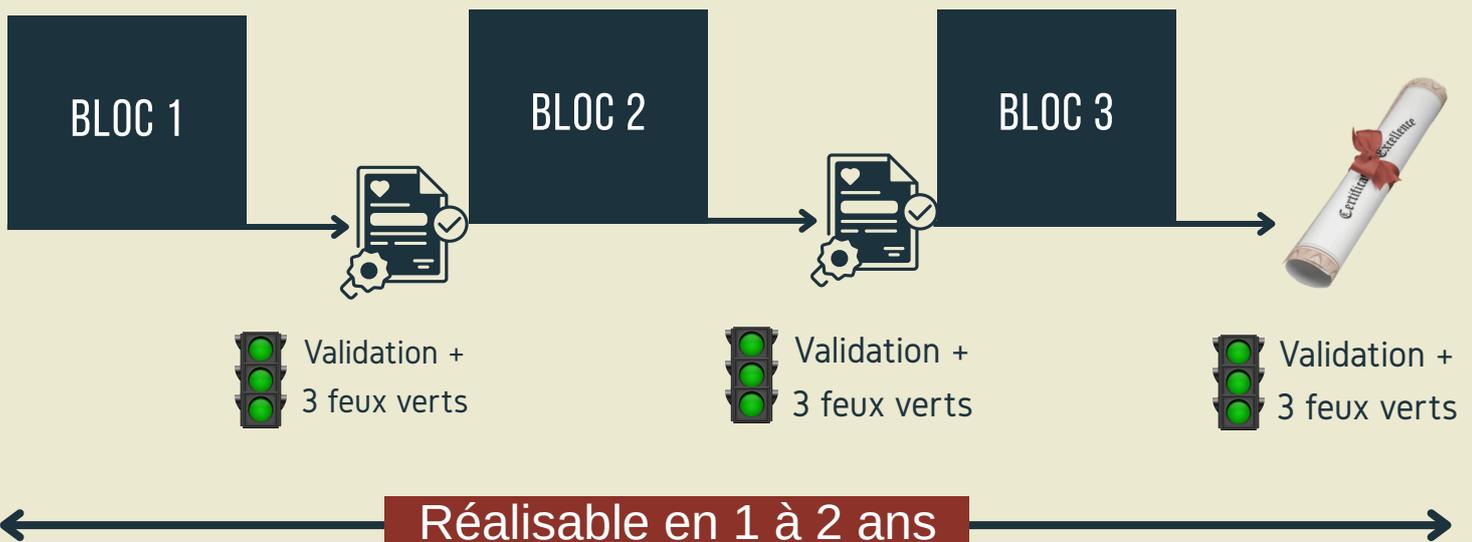
Période	Visios collectives (samedi 17h-20h, 1 semaine/2)	Journée présentielle ou visio 7 h (9 h-17 h)
Bloc 1 21 mars → 2 mai 2026	21 mars · 4 avril · 18 avril	2 mai 2026
Bloc 2 3 mai → 20 juin 2026	16 mai · 30 mai · 13 juin · 27 juin · 11 juil · 25 juil	4 juil. 2026
Bloc 3 21 juin → 12 sept. 2026	8 août · 22 août · 5 sept.	12 sept. 2026

Horaires : Heure Locale de La Réunion UTC +4:00
Planning susceptible d'être modifié.

LA VALIDATION

- A l'issue de la formation, chaque apprenant se voit délivrer une attestation de formation mentionnant sa participation à la formation et l'état de validation de ses compétences à la date de délivrance.
- La validation de la formation (compétences acquises) implique de valider les 3 blocs de formation sur une période de 2 ans maximum

Un processus de validation en 3 étapes



MODULES OPTIONNELS

(EN SUPPLEMENT)

21 H/MODULE

TARIF UNIQUE : 650 EUROS/MODULE

- Les adolescents
- Les publics atypiques (HPE/HPI et troubles DYS)
- Les personnes âgées
- Les personnes en situation de handicap
- Les entreprises



LE FINANCEMENT

PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

Cette formation n'entre **pas** dans le cadre du CPF, car elle n'est pas inscrite au RNCP ni au RS.

En revanche, notre organisme est certifié Qualiopi pour les actions de formation professionnelle, ce qui ouvre l'accès aux dispositifs de prise en charge suivants :

- OPCO (Opérateurs de Compétences) : financement total ou partiel pour les salariés et indépendants cotisant à leur branche.
- Pôle Emploi / Aide Individuelle à la Formation (AIF) : soutien possible pour les demandeurs d'emploi dans le cadre d'un projet de reconversion.
- FIF-PL, AGEFICE, FAFCEA : prise en charge pour les professions libérales, dirigeants non-salariés et artisans.
- Financements internes des entreprises ou collectivités disposant d'un budget "plan de développement des compétences".

FINANCEMENTS SUR FONDS PERSONNELS

Si vous financez tout ou partie de la formation sur fonds propres, nous proposons un échelonnement.

N'hésitez pas à nous consulter : nous vous accompagnons dans le montage de votre dossier et dans la constitution des justificatifs demandés par votre financeur.

LES TARIFS

en vigueur du 01/05/2025 au 31/12/2025

PRESTATIONS DE FORMATION EN EXONÉRATION DE TVA, ARTICLE 261-4-4A DU CGI

FORMULE	Financement sur Fonds propres (Particuliers)	Financement OPCO France TRAVAIL REGION
100% DISTANCIEL	3 480€	4 800€
DISTANCIEL + 3 JOURS DE PRÉSENTIEL + POSSIBILITE DE STAGES EN INSTITUTION AUPRÈS DU RESEAU	3 960€	5 300€

Possibilité de paiement échelonné pour les Particuliers, jusqu'à 12 prélèvements mensuels avec frais de gestion supplémentaires ajouté au tarif proposé :

- Frais de gestion paiement en 3 à 4 fois : 200 €
- Frais de gestion paiement en 5 à 12 fois : 400 €

Les frais de gestion couvrent l'administration, la flexibilité et la gestion des échéances.

Aucun intérêt n'est appliqué.

RESTONS EN CONTACT

Consultez notre catalogue en ligne



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



www.linkedin.com/in/nathalie-malet-coaching



<https://www.facebook.com/betterflycoaching/>

CONTACT :

Nathalie Malet

contact@betterfly.re

<https://www.institutmetaphores.re/>

0692 69 41 63

BETTERFLY | 20 RUE DE LA CARDAMOME 97419 LA POSSESSION | 0692694163 | BETTERFLY.REUNION@GMAIL.COM |
NUMÉRO SIRET : 83475003600016 | NUMÉRO DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 04973197397 AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉUNION.
CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT